



# LA DIRECTION ANNONCE UNE 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE DE GEL

**La direction de la SNCF a reçu la CGT le vendredi 16 juin 2017. Elle indique que Bercy (Ministère du Budget) n'autorise pas d'augmentation générale des salaires malgré une inflation de 1,2 % sur un an (source INSEE). Les gouvernements se succèdent, la politique d'austérité reste la même !**

Le travail des cheminots n'est pas un coût, il crée une richesse inestimable : le service public pour l'aménagement du territoire de la Nation.

La CGT revendique une grille salariale qui débute à 1800 euros brut, c'est le salaire indispensable pour vivre dignement de son travail. Une autre et juste répartition des richesses est donc indispensable. Il faut une augmentation générale des salaires pour tous les cheminots dont les contractuels au RHO254.

La CGT revendique des mesures « bas salaires » sur la grille afin de lui donner une meilleure progressivité.

La CGT revendique un véritable 13<sup>ème</sup> mois pour tous, la revalorisation des gratifications vacances et exploitation...

La CGT rappelle que la modération des salaires orchestrée depuis des années a pour la direction, 3 intérêts :

- 1) Dégager une marge financière pour l'achat de filiales et de sous-traitances,
- 2) Contraindre les cheminots à accepter la dégradation de leurs conditions de vie et de travail contre des Eléments Variables de Solde.
- 3) Permettre de financer des primettes illusionnistes (l'intéressement, La Prime ou la GIR) pour valoriser les organisations syndicales qui accompagnent sa politique.

## AVEC L'AUGMENTATION DU SMIC, LA GRILLE SALARIALE SNCF SE TASSE

La CGT rappelle à la direction que la revalorisation des salaires est une urgence sociale. Aujourd'hui de jeunes embauchés avec le BAC perçoivent le SMIC, malheureusement, que grâce à un complément de rémunération. Autre exemple, un jeune embauché, en janvier 2017 avec un BEP ou un CAP, devra attendre 2020 pour dépasser le SMIC 2017, si son déroulement de carrière est favorable.

## IL FAUT REVALORISER LA GRILLE SALARIALE

Pour la première fois, la direction reconnaît que la CGT dit vrai. La Direction des Ressources Humaines dit travailler un budget pour faire un pas à destination des bas salaires. Pour information, les 10 plus hautes rémunérations représentent en moyenne près de 30 000 euros par mois.



## PROVOCATION : LA DIRECTION OPPOSE STATUT ET AUGMENTATION GENERALE

Pour les libéraux (camp des forces politiques cherchant à réduire les droits du salariat), le déroulement de carrière du Statut est trop protecteur. Ils disent vouloir laisser plus de place à la négociation en entreprise en contrepartie de la fin du Statut.

Pour la CGT, c'est non ! Les règles statutaires sont issues de négociations obtenues par la lutte des cheminots. Elles reconnaissent les qualifications, les augmentations générales de salaire permettent le paiement de cette reconnaissance.

La direction assume un nouvel échec des négociations salariales. Preuve que toute négociation n'est efficace que dans le contexte d'un rapport de forces. La Fédération CGT des cheminots appelle l'ensemble des cheminots à s'inscrire dans les initiatives revendicatives organisées par ses syndicats locaux et notamment celles qui auront lieu du 23 au 30 juin 2017.

## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



### J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS  
263, Rue de Paris - Case 546  
93 515 MONTREUIL Cedex  
Tél : 01.55.82.84.40  
orga@cheminotcgt.fr  
www.cheminotcgt.fr

### BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :**  
**« Que fait la CGT ? »**  
**FAITES-LA !**

Nom du secteur : ..... Tél : .....

Syndicat : ..... Tél : .....

Nom du contact : .....

Nom du syndiqué : .....